

**CERTIFICAT D'APTITUDE
AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES
MAITRE-FORMATEUR
(C.A.F.I.P.E.M.F.)**

Dossier d'inscription : à retourner dûment complété à la **DSDEN 33 le 21 juin 2022 au plus tard**. Par courrier ou dépôt : **DSDEN – DAG4-1 – 30 cours de LUZE, BP 919, 33060 BORDEAUX CEDEX**

Division des affaires
générales 4
Bureau des examens et
concours

Affaire suivie par :

Frédéric HEURTEVENT
Tél : 05 56 56 37 91

Agnès COSTE
Tél : 05 56 56 36 44

Mél : dsden33-dag4-1@ac-
bordeaux.fr

I – ETAT CIVIL

NOM USUEL : **PRENOM** :
Nom de naissance : Né(e)le :
à : Département : N° dépt :
Adresse :
Ville : Code postal :
Tel : Tel portable :
Adresse @ académique :

II – SITUATION PROFESSIONNELLE

CORPS : **DATE TITULARISATION** :
.....
POSTE OCCUPÉ (Professeur des écoles, directeur, adjoint...)
.....
Ancienneté au 31/12/2023 (année d'organisation du concours) : (cf. I-
Prof)
Affectation actuelle :
 Ecole maternelle / Ecole élémentaire / Autre.....
Cycle : Classe :
Nom de l'école : Tel :
Heure début cours : **Matin** : **Après-midi** :
Adresse : Code postal :
Ville : Circonscription :

III – FONCTIONS ET POSTES OCCUPÉS DEPUIS 4 ANS

Années scolaires	Établissement d'exercice
2021/2022	
2020/2021	
2019/2020	
2018/2019	

Candidat instituteur ou professeur des écoles :

Je soussigné(e)
(NOM suivi du PRENOM)

Sollicite mon inscription à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F.

**Candidat directeur d'école déchargé de classe / Candidat exerçant à titre dérogatoire
les fonctions de conseillers pédagogiques :**

Je soussigné(e).....
(NOM suivi du PRENOM)

- Sollicite mon inscription à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F
 Demande à bénéficier d'un aménagement de l'épreuve 1

Candidat ayant obtenu une des 2 épreuves :

Je soussigné(e).....
(NOM suivi du PRENOM)

- Sollicite mon inscription à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F
Souhaite représenter Epreuve 1 Epreuve 2

Candidat admissible à une session précédente et ne présentant que l'épreuve 2 :

Je soussigné(e)
(NOM suivi du PRENOM)

- Sollicite mon inscription à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F

Année d'obtention de l'admissibilité :

Candidat à l'épreuve facultative de spécialisation :

Je soussigné(e)
(NOM suivi du PRENOM)

Année d'obtention du CAFIPEMF :

- Sollicite mon inscription à l'épreuve facultative de spécialisation.

Domaine de spécialisation (voir annexe) :

**Candidats déclarés admissibles avant la date d'entrée en vigueur de l'arrêté
du 4 mai 2021 :**

Les candidats ayant été déclarés admissibles au C.A.F.I.P.E.M.F. avant l'entrée en vigueur de l'arrêté du 4 mai 2021 et qui bénéficiaient d'une dispense d'admissibilité pour deux nouvelles sessions sont dispensés de la première épreuve pour deux nouvelles sessions sur une période de quatre années après la fin de la session où ils ont été déclarés admissibles, y compris en cas de changement d'académie.

J'atteste sur l'honneur : (1)

Ne jamais avoir été admissible à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F.	Avoir été admissible à la session ouverte au titre de l'année	Avoir été admis(e) à l'examen C.A.F.I.P.E.M.F.	Avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 / 20 (session 2022) à :
	1) Ne pas avoir subi les épreuves d'admission	Option : Session :	<input type="checkbox"/> Epreuve 1
	2) Avoir subi les épreuves d'admission : Session : Session : Session :		<input type="checkbox"/> Epreuve 2
<p><i>Fait à</i> <i>Le</i></p> <p><i>Signature</i></p>			

(1) Rayer la ou les mention(s) inutile(s)

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

Pour tous les candidats :

- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité (ou autre titre d'identité)
- Arrêté de titularisation dans le corps des professeurs des écoles (ou instituteurs)
- 1 timbre autocollant au tarif en vigueur.

Pour une première inscription :

- Attestation de la tenue de la visite conseil de l'IEN (document annexe 2)

Cas particuliers :

- Attestation de réussite à l'admissibilité du C.A.F.I.P.E.M.F. (si obtenue à une session antérieure à 2021) pour **les candidats ne présentant que l'épreuve 2.**
- Document en **annexe 1** pour les candidats titulaires d'un CAFIPEMF et sollicitant une autre option.

ANNEXE 1

Epreuve complémentaire facultative de spécialisation :

Les titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maîtres formateurs peuvent se présenter à l'épreuve complémentaire facultative de spécialisation après 3 années d'exercice en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ou de conseiller pédagogique, appréciées au 31 décembre de l'année d'inscription à cette épreuve complémentaire.

Je soussigné(e)
(NOM suivi du PRENOM)

Sollicite mon inscription à l'épreuve facultative de spécialisation

Année d'obtention du C.A.F.I.P.E.M.F :

Spécialisation dans l'**option suivante** :

- Arts visuels*
- Education physique et sportive (EPS)*
- Education musicale*
- Enseignement en maternelle*
- Enseignement et numérique*
- Histoire-géographie-enseignement moral et civique*
- Langues et cultures régionales*
- Langues vivantes étrangères*
- Sciences et technologie*

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER

- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité (ou autre titre d'identité)
- 1 timbre autocollant au tarif en vigueur.
- Attestation de réussite au C.A.F.I.P.E.M.F.

TEXTES DE REFERENCE

- Arrêté du 04-5-2021 sur l'organisation du C.A.F.I.P.E.M.F.
- Circulaire n°2021 du 19 mai 2021 parue au bulletin officiel n°21 du 27 mai 2021

ANNEXE 2



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde

Division des affaires générales 4
Bureau des examens et concours

Mél : dsden33-dag4-1@ac-bordeaux.fr

30 cours de Luze – BP 919
33060 BORDEAUX Cedex

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles (C.A.F.I.P.E.M.F.)

REF : Arrêté du 4 mai 2021 – article 2

Attestation

Je, soussigné(e) :

Inspecteur(trice) de la circonscription de :

Atteste avoir reçu ce jour en **Visite conseil**

préalable à l'inscription au certificat d'aptitude aux fonctions
d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur,

Mme/M :

A

Le